

## **Réunion du Comité Syndical du 20 septembre 2023**

**Effectif légal du conseil syndical : 64  
Nombre de conseillers en exercice : 64  
Nombre de conseillers présents : 40  
Nombre de votants : 40**

Convoqué le 5 septembre 2023, le conseil syndical s'est réuni le 20 septembre 2023 à 18h00, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

### **114<sup>e</sup> Séance**

#### **Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Monsieur Dominique ADENOT  
Monsieur Marcel ALEDO  
Monsieur José BELDA  
Monsieur Nicolas BONNET  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Charles BRAULT  
Monsieur Pascal BRUHAT  
Monsieur Éric BRUN  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Jean-Michel CHARLAT  
Monsieur Alain DEAT  
Madame Nathalie DOS SANTOS  
Madame Catherine FROMAGE  
Madame Blandine GALLIOT  
Monsieur Dominique GUÉLON  
Monsieur Gérard GUILLAUME  
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD  
Monsieur Sylverin KEMMOE  
Monsieur Jacques LARDANS  
Monsieur Jean-Marc LAVIGNE

Madame Christine LECHEVALLIER  
Monsieur André MAGNOUX  
Madame Christine MANDON  
Monsieur Jean-Marc MORVAN  
Madame Christine PACAUD  
Madame Mina PERRIN  
Monsieur Pascal PIGOT  
Monsieur Jérôme PIREYRE  
Monsieur Stéphane PONCE  
Monsieur Marc REGNOUX  
Monsieur François REPOLT  
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL  
Madame Sandrine ROUSSEL  
Madame Valérie ROUX  
Monsieur Laurent THEVENOT  
Monsieur Bruno VALLADIER  
Madame Nadine VALLESPI  
Monsieur Dominique VAURIS  
Monsieur Gilles VESCOVI  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

## Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUEPARSES  
Monsieur Claude AUBERT  
Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Dominique BANNIER  
Monsieur Nicolas BEAURE  
Monsieur Jean-Pierre BRENAS  
Monsieur Philippe CARTAILLER  
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES  
Monsieur Alain CHARLAT  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Monsieur Gérard DUBOIS  
Monsieur Éric GRENET  
Monsieur Yann GUILLEVIC

Monsieur Michel LACROIX  
Madame Nathalie MARIN  
Madame Dominique MARQUIE  
Monsieur Christian MELIS  
Monsieur Cédric MEYNIER  
Madame Danielle MISIC  
Monsieur Sébastien MORIN  
Monsieur Jean-Michel ONDET  
Monsieur Gilles PAULET  
Monsieur Pierre PÉCOUL  
Monsieur Gilles PÉTEL  
Madame Anne-Marie PICARD  
Monsieur Denis ROUGEYRON

### **Candidature à l'AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »**

**Projet « Approvisionner la restauration collective du territoire du PAT Grand Clermont – PNR Livradois-Forez en pain santé, bio et local, à très faible impact environnemental, par les acteurs du territoire, structurés en archipel »**

L'association de producteurs Bio 63 ainsi que les pilotes du PAT « Grand Clermont – Parc Livradois Forez » sont particulièrement investis pour accompagner le développement d'une alimentation locale de qualité et la structuration de filières agricoles pour y répondre.

Aujourd'hui, les défis écologiques et de santé publique nécessitent de faire évoluer nos pratiques agricoles et alimentaires. Le PAT « Grand Clermont / Parc Livradois-Forez » préconise donc de garantir, d'ici 2050 à tous les habitants, une alimentation de qualité, favorable à la santé, issue de filières vertueuses et économiquement robustes. La restauration collective constitue un levier majeur de ce changement. Ainsi, ces 3 acteurs souhaitent faciliter l'approvisionnement des restaurants collectifs du territoire en pain bio, local et à très faible impact environnemental.

Bénéficiant d'un contexte local favorable avec la plaine céréalière de la Limagne, la structuration d'une filière pain bio, local, santé répond à une demande croissante de la restauration collective, aux impératifs de la loi Egalim et à plusieurs enjeux de la transition agroécologique, notamment : diversification protéique, protection de la santé humaine, réduction des émissions de GES, préservation de la biodiversité ou économie locale sociale et solidaire.

Ce projet de structuration d'une filière pain bio, local à très faible impact environnemental pour la restauration collective, est porté par le Grand Clermont et le Parc du Livradois-Forez, partenaires du PAT, et l'association Bio 63, maître d'œuvre technique du projet, avec l'engagement de nombreux acteurs : collectivités locales, entreprises privées, syndicats professionnels, associations et recherche notamment. Le consortium de la candidature, créé à cet effet, est constitué de Bio 63, le Grand Clermont et le Parc du Livradois-Forez, la Ferme de Sarlièves, la Ferme des Raux, l'INRAE, la ville de Clermont-Ferrand, la Communauté de Communes « Ambert Livradois-Forez » et l'entreprise « Arthur le Boulanger ». Le Grand Clermont sera porteur administratif et financier de la candidature.

Ce projet est susceptible d'être soutenu financièrement par l'Etat, à hauteur de 50% (dans la limite de 300 000 €), dans le cadre d'une candidature à l'AMI « Démonstrateurs Territoriaux des transitions agricoles et alimentaires », pour une première phase dite de « maturité », permettant d'affiner le projet sur 18 mois notamment par des études, de l'ingénierie ou des actions de recherche. A l'issue de cette période, une 2<sup>de</sup> phase de développement est prévue par cette AMI permettant de financer des actions d'investissement d'un montant minimum de 4 M€ (finançables également à 50% et dont une première estimation pour ce projet est jointe en annexe).

La candidature à l'AMI « Démonstrateurs Territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » doit ainsi permettre d'innover, sur le territoire du PAT, en créant cette nouvelle filière de la production de blé à la consommation de pain en restaurant collectif. Elle constitue la première étape du déploiement de la filière en conditions réelles, de façon multi-partenariale et systémique. Pour engager sa mise en œuvre, les agriculteurs, les boulangers, les transformateurs, les collectivités locales et professionnels de la restauration collective, les acheteurs et les convives doivent être accompagnés techniquement sur un maillage de solutions individuelles et collectives adaptées au territoire.

Les objectifs du projet, déclinés en actions et sous actions portés par des partenaires bien définis et ayant fait l'objet d'estimations prévisionnelles, (voir documents en annexe) sont les suivants :

- 1) Produire localement des céréales panifiables et des légumineuses selon des pratiques agroécologiques sous label Agriculture Biologique
- 2) Organiser les étapes de transformation nécessaires à la réalisation d'un pain pour un effet santé, et conforme aux attentes de la restauration collective
- 3) Organiser la commercialisation de manière adaptée aux critères de la restauration collective
- 4) Sensibiliser les personnels, convives et le grand public au projet / Communiquer sur le projet
- 5) Evaluer et définir les conditions nécessaires de réussites dans un objectif de répliquabilité
- 6) Coordonner, gérer la partie financière et animer le projet

Outre les objectifs et actions opérationnelles de ce projet, les visées transversales de ce projet sont constitués par :

- Sa répliquabilité locale, régionale et nationale et notamment, dans un premier temps avec nos partenaires PAT du puy de Dôme (Combrailles, Sancy et Pays d'Issoire) avec lequel le PAT Grand Clermont / PNR Livradois-Forez travaille en inter PAT
- Son innovation qu'elle soit technique (composition santé du pain), organisationnelle (lien urbain-rural, actions multi-acteurs) ou sociale (accès à une alimentation saine pour tous)

Ce projet a également pour but de conforter de manière ambitieuse le PAT, élaboré en 2017, dans son approche opérationnelle permettant de décliner des actions de transition alimentaire mais aussi apportant au territoire dans son ensemble (approche en archipel du projet en phase avec la stratégie du Schéma de Cohérence Territoriale / SCOT du Grand Clermont) d'irriguer l'ensemble du territoire en termes de développement économique et social.

Ainsi, comme il s'y attache fortement depuis 2017 dans le cadre de la stratégie globale du PAT et de son approche multi-filières, le Grand Clermont souhaite poursuivre et soutenir directement ou par l'intermédiaire des divers acteurs publics et privés, partenaires du PAT, tout développement de filière permettant la transition agricole et alimentaire du territoire dans le respect des objectifs édictés par le PAT sur son territoire.

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décide :**

- **D'être candidat, avec notamment le PNR Livradois-Forez et Bio 63, à l'AMI « Démonstrateurs Territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » sur le projet « Approvisionner la restauration collective du territoire du PAT Grand Clermont-PNR Livradois-Forez en pain « santé » bio et local, à très faible impact environnemental par les acteurs du territoire, structurés en archipel »**
- **D'en être le porteur administratif et financier**
- **De budgéter une enveloppe maximale de reste à charge pour le Grand Clermont de 80.000 € sur deux exercices budgétaires pour financer ce projet**
- **D'autoriser le Président à rechercher toutes subventions et aides pour réaliser ce projet**
- **D'autoriser le Président à signer tout acte, convention et document se rapportant à cette opération.**

**ADOpte** à l'unanimité des membres présents

À Clermont-Ferrand, le 21 septembre 2023

**Dominique ADENOT,**  
Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200046171-20230920-785-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/09/2023

